



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 17 décembre 1999**

**Liaison Halle de la Sèvre / Halle de Galuchet - lancement d'une  
consultation de maîtrise d'oeuvre**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 40

Convocation du Conseil Municipal :  
le 3 Décembre 1999

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :  
le 21 Décembre 1999

[\[Annexe\]](#)

**Président :**

**M. Bernard BELLEC - Maire de Niort**

**Présents :**

***Adjoints :***

M. Claude PAGES, M. Robert LEON, M. Gérard GAUDUCHON, Mme Marie-Josèphe SOULISSE, M. Jean-Claude ALAZARD, Mme Nadine PINSON, M. Jean-Robert BEJUGE, M. Gilles FRAPPIER, M. Jacques LAMARQUE, M. Gérard NEBAS

***Conseillers :***

M. Christian RIBBE, Mme Jeanine BIMES, Mme Maryse ROUZIER, M. Paul SAMOYAU, M. Luc DELAGARDE, Mme Danielle RICHARD, M. Michel GENDREAU, Mme Françoise BILLY, Mme Geneviève RIZZI, Mme Annie COUTUREAU, Mme Madeleine CHAIGNEAU, M. Pierre STEVENET, M. Pierre GUERIT, Mme Janine LUCAS, M. Jean PILLET, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Claude VITELLINI, Mme Marie-Cécile MORISOT, M. Guy-Marie GUERET, M. Alain PAGE, M. Robert PLANTECOTE, Mme Isabelle ANELONE

**Secrétaire de séance :** Isabelle ANELONE

**Excusés ayant donné pouvoir :**

Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD donne pouvoir à M. Bernard BELLEC.  
M. Alain BAUDIN donne pouvoir à Mme Marie-Josèphe SOULISSE.  
Mme Chantal BARRE donne pouvoir à Mme Annie COUTUREAU.  
M. Patrick ARNAUD donne pouvoir à M. Michel GENDREAU.  
Mme Patricia LUCAS donne pouvoir à Mme Françoise BILLY.  
Mme Christiane DRAPET donne pouvoir à M. Paul SAMOYAU.  
M. Frédéric ROUILLE donne pouvoir à M. Jean PILLET.

**Excusés :**

***Conseillers :***

Mme Claire MINALI-BELLA, M. Jean-Michel PASSERAULT, M. Hervé LAMPIN, Mme Catherine REYSSAT, M. Jacques VANDIER

DELIBERATION D99635

**CONSEIL MUNICIPAL DU 17 décembre 1999**

**Centre d'Etudes Urbaines**

**Liaison Halle de la Sèvre / Halle de Galuchet - lancement d'une  
consultation de maîtrise d'oeuvre**

Monsieur le Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

La fonctionnalité de plus en plus grande du Parc des Expositions liée aux restructurations progressives de ses bâtiments et à l'implantation de nouveaux, entraîne des manifestations plus nombreuses, de taille de plus en plus importante, à toutes les périodes de l'année. D'où une indispensable souplesse d'accueil en jouant notamment sur les surfaces des bâtiments mises à disposition.

Dans cet objectif la proximité de la Halle de Galuchet et de la nouvelle Halle de la Sèvre amène à proposer de créer une liaison entre ces deux bâtiments.

Cette liaison permettrait de disposer :

- d'un espace modulable de 1 000 à 10 000 m<sup>2</sup> en permettant d'accueillir de grands salons en continuité ;
- d'une entrée à ces deux bâtiments identifiant clairement l'accueil ;
- de surfaces complémentaires pouvant être utilisées séparément ou couplées avec les bâtiments pour des fonctions d'accueil, de réception, de rencontre, d'exposition.

Il est donc nécessaire de désigner une maîtrise d'oeuvre sur la base du cahier des charges ci-joint et en conséquence de lancer une consultation négociée.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à lancer la consultation et à signer le marché négocié à intervenir.

#### **LE CONSEIL ADOPTE**

Pour :	40
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0

Le Maire de Niort

Bernard BELLEC

[Ordre du jour](#)